

S COMMUNIQUE DE PRESSE

Saint-Grégoire, le 12 avril 2021

Elections régionales et départementales - Consultation des maires pour connaître leur avis sur le report ou non des élections prévues en juin 2021.

Pierre Breteau, maire de Saint-Grégoire, a donné suite à la consultation des maires relative à l'organisation matérielle des scrutins des 13 et 20 juin prochain.

Il a adressé sa réponse au Préfet le dimanche 11 avril :

« A titre liminaire, si je regrette la méthode hasardeuse et le calendrier restreint, je salue cependant que les maires soient, pour une fois, directement consultés en amont d'une décision qui les concerne dans la mesure où l'organisation d'un scrutin électoral repose essentiellement sur les communes.

A la lecture de l'avis du conseil scientifique du 29 mars, les conditions requises semblent totalement impossibles à satisfaire (*notamment la vaccination préalable dans des délais compatibles avec les dates de scrutins ou la réalisation de tests PCR des assesseurs, scrutateurs, élus et personnels municipaux*). Plusieurs élus m'ont d'ores et déjà fait savoir que sans vaccination dans les délais prescrits, ceux-ci feraient valoir un « droit de retrait » eu égard aux dangers potentiels encourus pour leur santé.

Par ailleurs, la qualité de la vie démocratique ne se résume pas à la bonne tenue d'un scrutin mais aussi à la vitalité du débat qui le précède. Les élections locales ne bénéficiant pas de la même couverture média que des élections nationales, elles supposent donc une campagne électorale sur le terrain pour rencontrer les électeurs. Or, les salles publiques seront encore fermées plusieurs semaines et les rassemblements sur l'espace public restent fixés à 6 personnes, tout cela limite considérablement les possibilités de mener une campagne électorale dans des conditions démocratiques « normales ».

Enfin, je lis avec attention les commentaires et suis personnellement très sensible à l'argument qui consiste à rechercher le maintien de la vie démocratique « normale » de notre Pays malgré la pandémie. Il aurait été souhaitable pour cela d'adapter les dispositifs de vote à l'instar de ce qui a pu être mis en œuvre dans d'autres Pays européens mais cela n'a malheureusement pas été le choix de la représentation nationale. J'observe que les mandats municipaux et départementaux ont été prolongés d'une année en 2007 sans par ailleurs soulever une telle polémique alors même que la motivation de ce report était d'une moindre gravité. »

Pierre Breteau conclut qu'il est clairement pour un report des élections prévues les 13 et 20 juin prochain et précise qu'il s'agit d'une position personnelle qui n'engage évidemment pas l'association des Maires d'Ille & Vilaine.